



COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE MAINE ET LOIRE

Championnat départemental individuel et par équipes

**Samedi 26 et Dimanche 27 Avril 2025
au Golf de Cholet**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des Epreuves Fédérales Amateurs. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

COMPOSITION DU COMITE DE L'EPREUVE

Le Président du Comité Départemental de Golf du Maine et Loire : André Legeay
Le Responsable du Championnat du Comité de Golf du Maine et Loire : Jacques Marty
Le Capitaine des Jeux du Club recevant le Championnat Départemental.

ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les clubs autorisés à participer devront être à jour de leurs cotisations au Comité Départemental.

Deux équipes femmes et deux équipes hommes par club pourront être engagées.

Un droit de jeu de 110€ par équipe Femmes, Hommes ou U16 garçons devra être versé en même temps que le retour de l'engagement du nombre d'équipes (document joint appelé feuille d'inscription des équipes) adressé avant le dimanche 6 Avril au CD 49 à Jacques Marty, Charreau 49610 Soulaines sur Aubance, soit par chèque libellé au Comité de Golf du Maine et Loire ou par virement

Comité départemental de golf : **IBAN FR76 1790 6000 3226 7610 2500 080**

RETOUR DES TROPHEES

Les clubs détenteurs des trophées devront les déposer le samedi matin au Comité de l'Epreuve au club house du golf de Cholet : CHOLET pour les femmes et BAUGE pour les hommes.

Comité Départemental de golf de Maine et Loire – 580 route de Noyau, 493140 Bauné

Président : Roger Legeay – 06 24 89 43 97

Internet : cdgolf49.fr – e-mail : legeayroger@gmail.com (président)

Hommes

Conditions de participation :

- Ouvert aux joueurs adhérents et licenciés au club (Association Sportive) pour lequel ils participent, sans exception.
- L'association doit être affiliée au CD 49.
- Index pris en compte au vendredi 18 Avril 2025.
- Remplacements des joueurs autorisés entre les deux tours.

Composition de l'équipe :

- Equipe de 6 joueurs (inscription de 12 joueurs potentiels).
- Possibilité d'inscrire 2 équipes par club

Forme de jeu

Qualification le 1^{er} jour en stroke-play 18 trous

6 simples / stroke-play / 18 trous

Classement sur les 5 meilleurs scores en brut à l'issue du 1^{er} tour

Phase finale du 2^{ème} jour en matchplay 2 sur 18 trous

12 équipes maximum seront qualifiées pour le deuxième tour (en fonction du nombre d'équipes inscrites, mais dans tous les cas un nombre pair).

Ordre de départ des joueurs pour la phase finale du 2^{ème} jour

Les quatre premières équipes se rencontreront en formule Championnat de France :

2 foursomes et 5 simples sur 18 trous en matchplay

1^{er} contre 2^{ème} pour les 1^{ère} et 2^{ème} places

3^{ème} contre 4^{ème} pour les 3^{ème} et 4^{ème} places

Les huit équipes suivantes se rencontreront en formule réduite :

1 foursome et 4 simples sur 18 trous en matchplay

5^{ème} contre 6^{ème} pour les 5^{ème} et 6^{ème} places

7^{ème} contre 8^{ème} pour les 7^{ème} et 8^{ème} places

9^{ème} contre 10^{ème} pour les 9^{ème} et 10^{ème} places

11^{ème} contre 12^{ème} pour les 11^{ème} et 12^{ème} places

En cas de nombre impair d'équipes inscrites, la dernière équipe ne participe pas aux Matchplays

NB : deux équipes du même club ne pourront pas s'affronter en matchplay le deuxième jour, l'équipe la plus mal classée sera décalée d'une place (exemple : si un club se classe aux 1^{ère} et 2^{ème} places, l'équipe classée 2^{ème} jouera pour les 3^{ème} et 4^{ème} places et l'équipe classée 1^{ère} jouera pour les 1^{ère} et 2^{ème} places).

- La composition des foursomes est à l'initiative du Capitaine.

- Les simples devront être joués dans l'ordre croissant des index arrondis. En cas de joueurs avec le même index arrondi, l'ordre de départ est à l'initiative du Capitaine de l'équipe.

Décompte des points et départage

En cas d'égalité à la fin d'un match en simple ou double, celui-ci devra se poursuivre en play-off mort subite.

- **Victoire** : **1 Point**
- **Défaite** : **0 Point**

Femmes

Conditions de participation

- Ouvert aux joueuses adhérentes et licenciées au club (Association Sportive) pour lequel elles participent, sans exception.
- L'association doit être affiliée au CD 49.
- Index pris en compte au vendredi 18 Avril 2025.
- Remplacements des joueuses autorisés entre les deux tours.

Composition de l'équipe :

- Equipe de 6 joueuses (inscription de 12 joueuses potentielles).
- Possibilité d'inscrire 2 équipes par club

Forme de jeu

Qualification le 1^{er} jour en strokeplay 18 trous

6 simples / strokeplay / 18 trous

Classement sur les 5 meilleurs scores en brut à l'issue du 1^{er} tour

Phase finale du 2^{ème} jour en matchplay sur 18 trous

6 équipes maximum qualifiées pour le deuxième tour (en fonction du nombre d'équipes inscrites, mais dans tous les cas un nombre pair).

Ordre de départ des joueuses pour la phase finale du 2^{ème} jour

Les équipes se rencontreront en formule réduite :

1 foursome et 4 simples sur 18 trous en matchplay

1^{ère} contre 2^{ème} pour les 1^{ère} et 2^{ème} places

3^{ème} contre 4^{ème} pour les 3^{ème} et 4^{ème} places

5^{ème} contre 6^{ème} pour les 5^{ème} et 6^{ème} places

En cas de nombre impair d'équipes inscrites, la dernière équipe ne participe pas aux Matchplays

NB : deux équipes du même club ne pourront s'affronter en match-play le deuxième jour, l'équipe la plus mal classée sera décalée d'une place (exemple : si un club se classe aux 1^{ère} et 2^{ème} places, l'équipe classée 2^{ème} jouera pour les 3^{ème} et 4^{ème} places et l'équipe classée 1^{ère} jouera pour les 1^{ère} et 2^{ème} places).

- La composition des foursomes est à l'initiative du Capitaine.
- Les simples devront être joués dans l'ordre croissant des index arrondis. En cas de joueurs avec le même index arrondi, l'ordre de départ est à l'initiative du Capitaine de l'équipe.

Décompte des points et départage

En cas d'égalité à la fin d'un match en simple ou double, celui-ci devra se poursuivre en play-off mort subite.

- **Victoire** : **1 Point**
- **Défaite** : **0 Point**

Une **réunion de tous les capitaines** aura lieu le **samedi soir** pour préparer la journée des matchplay sous la direction du Comité de l'Epreuve, l'heure confirmée par affichage sur le panneau de l'épreuve.

Les départs de matchplay se feront par vagues successives suivant le tableau indicatif suivant :
(Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'équipes inscrites et des conditions météorologiques)

Seront déclarés Champions départemental Individuel, la meilleure joueuse et le meilleur joueur à l'issue des stroke-play du Samedi et Champions départemental par équipe, la meilleure équipe femme et la meilleure équipe Homme à l'issue des Matchplays du Dimanche.

**Remise des trophées et des prix
Dimanche 27 Avril 2025 au club house du Golf de Cholet**

Championnat Départemental 2025

Golf de Cholet

Départs des Matchplay du Dimanche 27 Avril 2025

Heure	Départ Tee 1		Départ Tee 10	
07:45	1 Vs 2 H	Double 1	3 Vs 4 H	Double 1
07:52	1 Vs 2 H	Double 2	3 Vs 4 H	Double 2
07:59	11 Vs 12 H	Double	5 Vs 6 F	Double
08:06	9 Vs 10 H	Double	3 Vs 4 F	Double
08:13	7 Vs 8 H	Double	1 Vs 2 F	Double
08:20	5 Vs 6 H	Double	11 Vs 12 H	Simple 2
08:27	11 Vs 12 H	Simple 1	9 Vs 10 H	Simple 2
08:34	9 Vs 10 H	Simple 1	7 Vs 8 H	Simple 2
08:41	7 Vs 8 H	Simple 1	5 Vs 6 H	Simple 2
08:48	5 Vs 6 H	Simple 1	11 Vs 12 H	Simple 4
08:55	11 Vs 12 H	Simple 3	9 Vs 10 H	Simple 4
09:02	9 Vs 10 H	Simple 3	7 Vs 8 H	Simple 4
09:09	7 Vs 8 H	Simple 3	5 Vs 6 H	Simple 4
09:16	5 Vs 6 H	Simple 3	5 Vs 6 F	Simple 2
09:23	5 Vs 6 F	Simple 1	3 Vs 4 F	Simple 2
09:30	3 Vs 4 F	Simple 1	5 Vs 6 F	Simple 4
09:37	5 Vs 6 F	Simple 3	3 Vs 4 F	Simple 4
09:44	3 Vs 4 F	Simple 3		
12:43	1 Vs 2 F	Simple 1	1 Vs 2 F	Simple 3
12:50	1 Vs 2 F	Simple 2	1 Vs 2 F	Simple 4
12:57	1 Vs 2 H	Simple 1	3 Vs 4 H	Simple 1
13:04	1 Vs 2 H	Simple 2	3 Vs 4 H	Simple 2
13:11	1 Vs 2 H	Simple 3	3 Vs 4 H	Simple 3
13:18	1 Vs 2 H	Simple 4	3 Vs 4 H	Simple 4
13:25	1 Vs 2 H	Simple 5	3 Vs 4 H	Simple 5